

Annexe 1

RIFSEEP MEN/MESRI : Cartographie des fonctions de la filière recherche et formation (corps ITRF et ITA)

Ingénieurs de recherche

Groupe de fonctions	MEN/MESRI - Fonctions-types ministérielles proposées
Groupe 1	Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Directeur fonctionnel (services centraux, services communs) ; - Directeur/Responsable de plateforme scientifique reconnue au niveau national ou à haut risque ; - Expert reconnu en développement instrumental ; - Responsable de composante à fortes responsabilités ; - Responsable de fonctions transversales reconnues au niveau national ; - Chef de projet stratégique rattaché à la direction de l'établissement ; - Expert associé à des projets de recherche majeurs ; - Responsable scientifique ou expert de très haut niveau ; Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chef de division ou directeur fonctionnel en rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) ; - Secrétaire général de vice-rectorat ; - Chef de projets stratégiques nationaux ou expert de très haut niveau ; Exemples de postes concernés dans les EPN : - Directeur fonctionnel ; - Directeur d'une structure territoriale ; - Responsable scientifique ou expert de très haut niveau ; - Directeur de projet stratégique.
Groupe 2	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Adjoint à un directeur fonctionnel - Responsable de composante non classé en groupe 1 ; - Directeur/responsable de plateforme scientifique reconnue au niveau national ou à haut risque non classé en groupe 1 ; - Chef d'un service ou responsable d'une structure - fonctions techniques complexes ou conduite de projet à haute technicité ; - Responsable administratif ou financier avec fonctions de contrôle de gestion et de pilotage à forte technicité ; - Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières ; - Responsable scientifique ou expert de haut niveau. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Adjoint à un chef de division ou adjoint au directeur fonctionnel en rectorat ; - Chef de division en DSDEN et vice-rectorats ; - Secrétaire général adjoint de vice-rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) non classé en groupe 1 ; - Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières ; - Chef de bureau en rectorat ou responsable d'une structure équivalente ; - Chef de projets stratégiques nationaux non classé en groupe 1 ou expert de haut niveau .

	Exemples de postes concernés dans les EPN : - Adjoint à un directeur fonctionnel ; - Adjoint à un directeur d'une structure territoriale ; - Responsable administratif ou financier avec fonctions de contrôle de gestion et de pilotage à forte technicité ; - Chef de projet stratégique ; - Chef d'un service ou responsable d'une structure ; - Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières ; - Responsable scientifique ou expert de haut niveau.
Groupe 3	Fonctions d'élaboration, de conception ou de développement de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception ou de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation ...telles que définies dans Referens Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Chef d'un service ou responsable d'une structure non classé en groupe 2 ; - Chargé de fonctions spécifiques ; - Responsable scientifique ou expert. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chargé de mission ; - Responsable de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Chef de projet à forte complexité ; - Chargé de fonctions spécifiques ; - Chargé de mission ou d'études complexes.

Groupe de fonctions	MEN/MESRI- Fonctions-types ministérielles proposées
Groupe 1	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projets, de protocoles et/ou de programmes complexes Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Directeur/responsable fonctionnel ou technique ; - Responsable de composante à fortes responsabilités ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel à fortes responsabilités ; - Responsable d'un service d'appui/de soutien à la formation ; - Responsable de plateaux techniques ou de laboratoires communs. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chef de division en rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) à forte responsabilité. - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel à fortes responsabilités ou expert de haut niveau. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Directeur fonctionnel ; - Directeur d'une structure territoriale ; - Chef de projet à forte technicité ; - Responsable d'un service à forte technicité ou à forte responsabilité ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel à fortes responsabilités.
Groupe 2	Fonctions d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de processus, de projet, de protocole et/ou programme complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception et de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Adjoint à un directeur/responsable fonctionnel ou technique ; - Responsable de composante non classé en groupe 1 ; - Responsable de service ou de structure à technicité importante ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel – fonctions complexes ; Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Adjoint à un chef de division en rectorat ; - Chef de division en DSDEN et vice-rectorats ; - Secrétaire général adjoint de vice-rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) non classé en groupe 1 ; - Chef de bureau de rectorat ; - Cadre transversal rattaché à la direction ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel – fonctions complexes ou expert de haut niveau non classé en groupe 1. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Responsable de service ou de structure ; - Adjoint à un directeur fonctionnel ; - Adjoint à un directeur d'une structure territoriale ; - Adjoint à un responsable de service à forte technicité ou à forte responsabilité ; - Chef de projet ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel – fonctions complexes.

Groupe 3	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions de préparation et de mise en œuvre de protocoles scientifiques et/ou techniques ...telles que définies dans Referens Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche: - Chargé de fonctions spécifiques ; - Adjoint au responsable de service ou de structure non classé en groupe 2 ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel non classé en groupe 2. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel non classé en groupe 2 ; - Chef de bureau en DSDEN. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Chargé de fonctions spécifiques ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel non classé en groupe 2.
----------	--

Groupe de fonctions	MEN/MESRI- Fonctions-types ministérielles proposées
Groupe 1	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques avec expertise particulière Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Responsable de service ou adjoint au responsable, de site ou de structure à fortes responsabilités ; - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études - fonctions exposées et/ou complexes ; - Chargé de conception/réalisation/mise en œuvre de protocoles scientifiques. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chargé d'études à forte expertise ; - Chef de bureau - Responsable de service, de site ou de structure. - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études - fonctions exposées et/ou complexes - Fonctions à technicité ou à sujétions particulières dans plusieurs établissements. Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Encadrement de personnels de laboratoire ; - Fonctions à technicité ou à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Responsable de service ou de structure ; - Adjoint à un responsable de service à forte technicité ou à fortes responsabilités ; - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études – fonctions exposées et/ou complexes ; - Fonctions complexes et/ou d'expertise ; - Chargé de gestion ou d'études à forte technicité.
Groupe 2	Fonctions de gestion de procédures et/ou d'activités usuelles Fonctions de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques Fonctions de mise en œuvre de protocoles expérimentaux ...telles que définies dans Referens Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études ; - Responsable de service et adjoint au responsable de service, de site ou de structure non classé en groupe 1. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chargé d'études ; - Chargé de gestion. - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Encadrement de personnels de laboratoire. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Assistant de développement, d'exploitation, de pilotage ou d'études ; - Chargé de gestion et/ou d'études.

Groupe de fonctions	MEN/MESRI- Fonctions-types ministérielles proposées
Groupe 1	Fonctions de mise en œuvre de procédures complexes Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions à technicité élevée Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Responsable de service, de site ou de structure à responsabilité particulières ; - Technicien spécialisé dans un domaine scientifique ou à responsabilité particulière. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chef de bureau ou responsable de structure équivalente - Technicien dans un domaine scientifique ou fonctionnel à forte responsabilité ou à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Encadrement de personnels de laboratoire ; - Fonctions à technicité ou à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Responsable de service ou fonction de coordination ; - Fonctions complexes et/ou d'expertise ; - Technicien dans un domaine scientifique ou fonctionnel à forte responsabilité ou à sujétions particulières.
Groupe 2	Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées Fonctions à technicité particulière Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Adjoint à l'une des fonctions de responsable exercées en groupe 1 ou d'un agent de catégorie A ; - Responsable de service, de site ou de structure non classé en groupe 1 ; - Technicien/gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonctionnel à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chef de pôle ; - Fonctions administratives ou techniques complexes ; - Adjoint au chef de bureau ; - Technicien d'exploitation dans un domaine scientifique ou fonctionnel. Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Coordination et/ou animation d'équipe de laboratoire Exemples de postes concernés dans les EPN : - Adjoint à l'une des fonctions exercées en groupe 1 ; - Encadrement d'équipes ; - Assistant/secrétaire de direction ; - Technicien d'exploitation dans un domaine scientifique ou fonctionnel ; - Fonctions administratives ou techniques complexes.
Groupe 3	Fonctions de gestion de procédures usuelles Fonctions à technicité usuelle ...telles que définies dans Referens Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Technicien/Gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonctionnel. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chargé de gestion ; - Assistant/secrétaire ; - Fonctions techniques.

	Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Technicien de laboratoire. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Secrétaire ; - Fonction technique ; - Chargé de gestion.
--	--

Groupe de fonctions	MEN/MESRI- Fonctions-types ministérielles proposées
Groupe 1	Fonctions d'exécution nécessitant une qualification particulière Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Chef d'équipe/coordonnateur d'une équipe ; - Gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonctionnel avec sujétions particulières ; - Préparateur/opérateur dans un domaine scientifique ou fonctionnel avec sujétions particulières ; - Fonctions à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Chef d'équipe/coordonnateur d'une équipe ; - Assistant de direction auprès de l'encadrement supérieur ; - Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions ; - Fonctions à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Coordination d'une équipe de laboratoire ; - Fonctions à technicité ou à sujétions particulières. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Assistant de direction ; - Gestionnaire à forte technicité ; - Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions ; - Fonctions à sujétions particulières ; - Opérateur dans un domaine scientifique ou fonctionnel à fortes responsabilités ou sujétions particulières.
Groupe 2	Fonctions d'exécution d'activités usuelles ...telles que définies dans Referens Exemples de postes concernés dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche : - Gestionnaire d'un domaine scientifique ou fonctionnel ; - Préparateur/opérateur dans un domaine scientifique ou fonctionnel. Exemples de postes concernés dans les services déconcentrés : - Secrétaire /assistant ; - Chargé de gestion ; - Fonctions d'accueil du public ; - Chargé d'exploitation / opérateur technique. Exemples de postes concernés dans les EPLE : - Préparateur de laboratoire. Exemples de postes concernés dans les EPN : - Secrétaire/assistant ; - Chargé d'exploitation/opérateur technique ; - Fonctions d'accueil du public et de service intérieur ; - Gestionnaire.